

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EMBARGO :
À NE PAS PUBLIER AVANT
LE 22 FÉVRIER 2017 00H01**



ASSOCIATION MÉMOIRE
TRAUMATIQUE ET
VICTIMOLOGIE

CONTACT PRESSE :

Muriel Salmona
Présidente de l'association
Mémoire Traumatique et
Victimologie

Coordinatrice de la campagne
STOP AU DÉNI 2017

Tel : +33.6.32.39.99

@ : drmsalmona@gmail.com

www.memoiretraumatique.org
www.stopaudeni.com
www.manifestestopvfe.blogspot.fr

LANCEMENT LE 22 FÉVRIER 2017 DU MANIFESTE STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

CAMPAGNE STOP AU DÉNI 2017 DE L'ASSOCIATION MÉMOIRE TRAUMATIQUE ET VICTIMOLOGIE

«**JE M'ENGAGE**»
À SOUTENIR LES 10 ACTIONS DU MANIFESTE

#jemengage
#stopviolencesfaitesauxenfants

Le 22 février 2017, à l'occasion de la journée européenne des victimes et en amont de la présentation par le gouvernement le 1er mars du premier plan national de lutte contre les violences faites aux enfants, nous lançons sur les réseaux sociaux notre nouvelle campagne STOP AU DÉNI 2017 à l'intention des candidat-e-s à la présidentielle, des membres du gouvernement, des parlementaires, des élu-e-s, et des citoyen-ne-s, en leur demandant de s'engager dans la lutte contre les violences faites aux enfants, en fonction des responsabilités et des pouvoirs que leur confèrent leurs fonctions et leurs statuts, et de signer le manifeste :

« JE M'ENGAGE » À SOUTENIR LES 10 ACTIONS DU
MANIFESTE STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX
ENFANTS

Car lutter contre les violences faites aux enfants est un impératif qui nous concerne toutes et tous : d'autant plus que ces violences font l'objet d'un déni massif par rapport à leur ampleur, et la gravité de leurs conséquences sur la vie et la santé des enfants à court, moyen et long termes.

Le premier engagement que l'on demande dans le manifeste est de s'informer et d'informer, préalable indispensable à toute prise authentique de conscience et à la reconnaissance de l'urgence d'agir, objet du deuxième engagement. Le troisième est de respecter et faire respecter le droit fondamental des enfants à ne subir aucune forme de violence, y compris les châtiments corporels. S'engager dans la prévention, la lutte contre le silence, l'impunité les inégalités et les discriminations, la protection, la prise en charge et le soin des victimes, font parti des engagements qui font parti des engagements qui suivent.

Nous mettons à la disposition de toutes et tous sur le site du manifeste un important dossier concernant la prévalence de ces violences, les nombreuses recherches sur leur impact sur la santé des enfants et des adultes qu'ils deviendront. Le dossier contient notamment la traduction de la présentation de la première grande étude épidémiologique ACE (Adverse Childhood Experiences - violences et expériences négatives familiales dans l'enfance dirigée par les Dr Felitti et Anda), et les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé de 2016 (programme INSPIRE), ainsi que de nombreuses ressources avec des infographies.

Les violences faites aux enfants sont de graves atteintes à leur intégrité physique et mentale, ainsi qu'à leurs droits. L'exposition précoce à la violence a été reconnue par la communauté scientifique internationale comme la principale cause de mortalité précoce et de morbidité à l'âge adulte. Il s'agit d'une urgence humaine et sociale, et c'est un problème majeur de santé publique.

Destructrices et traumatisantes, les violences ont de très lourdes répercussions sur la vie, le développement, le comportement, la scolarité et la santé des enfants avec des atteintes physiques, psychiques et neurologiques, endocriniennes et immunitaires et même génétiques qui risquent de les impacter dès leur vie foetale (violences lors de la grossesse), à leur naissance, et tout au long de leur vie. Le cerveau des enfants est très vulnérable aux violences et au stress extrême. (voir page violences faites aux enfants)

Comme l'ont démontré de grandes études épidémiologiques internationales sur les ACE depuis 1998 (Adverse Childhood Experience, les expériences négatives de l'enfance : Felitti et Anda, 1998, 2010, Hillis, 2016, Brown, 2009), voir page OMS-ACE.

AVOIR SUBI DES VIOLENCES DANS L'ENFANCE :

- est la principale cause de décès précoces à l'âge adulte,
- le déterminant principal de la santé 50 ans après,
- et peut faire perdre 20 ans d'espérance de vie,

Ces études révèlent que les principaux facteurs de risque pour la santé et les principales maladies mentales et physiques à l'âge adulte ont de très forts liens avec des violences subies dans l'enfance. Ce risque est gradué en fonction de la gravité des violences et de leur nombre.

LE PRINCIPAL RISQUE, TOUT AU LONG DE SA VIE :

- de se suicider ou de faire des tentatives de suicides,
- d'être alcoolique, toxicomane, tabagique,
- d'être obèse,
- d'avoir des comportements à risque
- d'être déprimé,
- d'avoir une grossesse précoce,
- de se retrouver en situation de précarité, de marginalisation ou de situations prostitutionnelles,
- de subir de nouvelles violences, ou de commettre des violences,

EST D'AVOIR SUBI DES VIOLENCES DANS L'ENFANCE

De très forts liens sont également retrouvés avec de nombreux troubles psychiatriques, cardio-vasculaires, endocriniens et gynécologiques, avec des maladies auto-immunes et neurologiques, des infections sexuellement transmissibles, des cancers, des ostéo-arthrites, des douleurs chroniques, etc.

Dans le monde, un enfant sur quatre a subi des violences physiques, une fille sur cinq et un garçon sur treize des violences sexuelles, un enfant sur trois des violences psychologiques (Enquête Hillis citée par l'OMS 2016 voir page OMS-ACE).

En France, nous avons très peu de chiffres et pas d'enquête de victimation directe auprès des enfants, mais à partir de celles faites auprès d'adultes qui rapportent les violences subies dans leur enfance, on peut estimer que chaque année, **plus de 124 000 filles et 30 000 garçons subissent des viols ou des tentatives de viols (CSF 2008, CVS INSEE-ONDRP 2012-2015)**, **140 000 enfants sont exposés à des violences conjugales (CVS INSEE-ONDRP 2012-2015)**, et **au moins 300 enfants sont tués** (environ 100 homicides d'enfants de moins de 15 ans sont rapportés chaque année par la police et la gendarmerie et au moins 200 décès inexplicables d'enfants de moins de 1 an seraient en réalité des homicides, Turz, 2010) voir page CHIFFRES.

Or la très grande majorité des enfants victimes de violences ne sont jamais protégés, ni reconnus. Ils n'ont que rarement accès à la justice et à des réparations. Leurs traumatismes psychiques à l'origine des très lourdes conséquences sur leur développement psychomoteurs et cognitif, leurs comportements et leur santé à long terme, ne sont presque jamais pris en charge.

Ces enfants en danger sont condamnés à survivre seuls aux violences ainsi qu'à leurs conséquences psychotraumatiques, et plus particulièrement à une mémoire traumatique qui leur fait revivre à l'identique les pires moments comme une torture sans fin. Afin d'échapper à cette souffrance intolérable, les enfants mettent en place, tout au long de leur vie, des stratégies de survie hors norme pour s'anesthésier émotionnellement (ce sont des conduites dissociantes comme des addictions à l'alcool ou la drogue, des mises en danger, des troubles alimentaires, etc.). Ces stratégies qui sont des tentatives désespérées d'auto-traitement sont très préjudiciables pour leur santé, et leur vie qualité de vie, elles aggravent leur vulnérabilité et le risque de subir de nouvelles violences, elles sont rarement rapportés aux violences par les professionnels de la santé, et elles leur sont très injustement reprochées.

Sortir du déni, protéger et soigner ces enfants est un impératif humain absolu et une urgence de santé publique qui nécessite une volonté politique forte.

L'ASSOCIATION MÉMOIRE TRAUMATIQUE ET VICTIMOLOGIE
Créée en 2009, dans l'optique de lutter contre toutes les violences et d'améliorer leur prévention, l'association Mémoire Traumatique et Victimologie a pour but d'améliorer l'identification, la protection et la prise en charge des victimes de violences via l'information du public et la formation des professionnel-le-s impliqué-e-s, et de promouvoir la connaissance et la compréhension des conséquences des violences.